**Lignes directrices pour l'envoi de demandes d’aide financière à Adveniat**

– ANNEXE PROGRAMMES –

**Informations complémentaires aux lignes directrices pour l'envoi de demandes d’aide financière à Adveniat**

* Veuillez également utiliser les lignes directrices pour l'envoi de demandes d’aide financière à Adveniat.
* Adveniat n'accepte que les demandes complètes.

**Données spécifiques du programme**

1. Conditions générales dans la région où le projet est réalisé : nombre d'habitants, situation géographique, écologique, sociopolitique, ethnique, économique, religieuse et culturelle (max. une page).
2. Description du groupe cible et de sa situation spécifique.
3. Informations sur l'équipe responsable du programme : directeur du programme, enseignants et leur formation.
4. Description du changement que le projet devrait apporter dans la vie des bénéficiaires.
5. Objectifs généraux et spécifiques, résultats escomptés et indicateurs pour les mesurer.
6. Activités prévues : pour chaque activité, indiquer la date et la durée, le lieu, le contenu et le nombre prévu de participants.
7. Matériel pédagogique requis : nombre et type d'exemplaires.
8. Expérience antérieure dans ce type de projets et résultats de l'évaluation.

**Pour spécifier les coûts et le plan de financement, veuillez remplir le formulaire Excel ci-joint en tenant compte des données spécifiques suivantes :**

1. **Recettes**

* Coût total du projet
* Contribution des participants (y compris les contributions non rémunérées)
* Contribution de l'institution demandeuse
* Les contributions de tiers, en indiquant les institutions ou les bienfaiteurs concernés, le montant en chiffres et si les contributions ont déjà été approuvées
* Montant demandé à Adveniat

1. **Dépenses**

* Coûts totaux effectifs
* Hébergement
* Alimentation/nourriture
* Matériaux
* Transports
* Honoraires (veuillez joindre une liste avec les noms, les qualifications et le temps de travail)
* Salaires (veuillez joindre une liste avec les noms, les qualifications et le volume d'emploi en %)
* Facture pro forma pour les achats supérieurs à 500 US$
* Administration

Version de ce formulaire : Mars 2023